



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 décembre 2020, je vous présente les faits saillants du rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 425 908 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 415 708 \$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 89 121 \$.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2019 se chiffre à 133 578 \$. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 124 676 \$

Au 31 décembre 2019, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 75 025 \$, ce qui représente l'endettement pour la quote-part de la MRCVO.

↳ *Le rapport financier est disponible pour consultation au bureau municipal*

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2019 a été marquée par :

- Rénovation et amélioration de la Bibliothèque.
- Début des travaux pour l'amélioration de la qualité de l'air du centre communautaire et le réaménagement des bureaux administratifs, via le programme de la Taxe sur l'essence (TECQ)
- Également la première phase du projet : *Libre-service : forêt nourricière La Pointe à partager a été réalisée via le programme TECQ*.

Traitement des élus municipaux

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux :

	Rémunération	Allocation de dépenses	
Maire	3 968,38 \$	1 984,19 \$	5 952,57 \$
Conseiller	1 322,79 \$	661,40 \$	1 984,19 \$

Pour terminer, je remercie tous les élus (es) et employés (es) municipaux, ainsi que les membres des comités et organismes pour leur travail, lequel est indispensable au maintien et à la survie des activités municipales.

Carol Nolet, maire



Liste des contrats de plus de 2 000\$ avec un même contractant et dont l'ensemble de ces dépenses comporte une dépense totalisant plus de 25 000\$ pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2019.

Beaulieu Construction SM inc.	195 788,02 \$
Construction Ross	30 495,99 \$
Marcel Baril limitée	27 239,02 \$
MRC de La Vallée-de-l'Or	39 125,00 \$
Roger Langlois & fils	47 124,68 \$
Ville de Senneterre	31 654,57 \$